

M. Pierre FOURNIER

Président Haubourdin Gym

M. Eric LECLERCQ

Adjoint aux Sports

Mairie d'Haubourdin

Objet : Plan de Reprise de l'activité Sportive du club de Gymnastique (Version 3)

Bonjour M. LECLERCQ, comme demandé dans votre courrier du 2 juin et pour donner suite au déconfinement prononcé par le gouvernement, nous vous adressons les mesures que nous désirons mettre en œuvre de manière à accueillir, les personnes en toute sécurité dès le Mercredi 10 Juin 2020 pour les compétitives et la semaine suivante l'étendre à tous les gymnastes.

Se référant aux exigences gouvernementales, nous nous sommes basés sur les préconisations de la Fédération Française de Gymnastique (FFG) pour élaborer ce document.

Il en résulte les propositions suivantes, que vous pouvez bien entendu amender et que nous comptons présenter cette semaine à l'ensemble des adhérents et parents :

- Toute personne souffrante sera automatiquement refusée aux séances.
- Pas d'utilisation des vestiaires, Il sera exigé une tenue par entraînement en se présentant idéalement directement en tenue dans la salle
- Un fléchage d'entrée et sortie va être mis en place de manière à ne pas faire croiser les personnes dans la salle. A ce titre nous aménagerons l'accès dans le sas et le couloir donnant accès à la salle. Nous disposerons ainsi d'un sens de circulation avec signalétique sur les vitres et évitant que les personnes se croisent.
- A l'entrée du sas nous avons prévu de mettre à disposition du liquide Hydroalcoolique. Un lavage des mains sera systématique effectué avant l'entrée dans la salle, puis en fin d'entraînement.
- Ce lavage des mains sera renouvelé régulièrement en cours d'entraînement, des bouteilles à pulvériser avec une solution hydroalcoolique vont être mises à disposition près des agrès et seront rangées en fin d'entraînement. Au passage à l'agrès, le/la gymnaste se pulvérisera de la solution hydroalcoolique.

...



N° Agrément 59 S 863 Affiliation FSCF : 1183605 Affiliation UFOLEP

...

- Seules les toilettes à l'entrée du bâtiment seront accessibles aux gymnastes. Ils seront fermés par défaut, l'accès y sera contrôlé. A chaque sollicitation, les gymnastes devront les désinfectés. Un contrôle pourra être fait durant la séance pour s'assurer du respect des conditions d'hygiène.
- Il est impératif de limiter au strict minimum l'entrée d'affaires personnelles dans la salle. Les bouteilles d'eau ou gourdes seront identifiées à la personne avec indication des initiales
- Pour respecter la distanciation sociale, les groupes de gym n'excéderont pas 10 personnes (9 gymnastes et 1 coach) avec 4 groupes maximum présents dans la salle et répartis par agrès. Les gymnastes tourneront ainsi d'agrès en agrès sans se croiser comme c'est le cas déjà lors de compétition tout en respectant les 4 m² d'espace entre individu.
- Une signalétique sera mise en place pour respecter les espacements aux agrès.
- Adaptation des entraînements : Modalités d'adaptation des entraînements préalablement définies et annoncées (Échauffement, passage aux agrès, ...), éducation des gymnastes sur le lavage des mains et mesures de distanciation, port de masque pour l'entraîneur, sur la désinfection du matériel. Il n'est pas envisagé de rendre obligatoire le port du masque pour les gymnastes car il n'y a pas de contact direct avec un autre personne.
- Sensibilisation au mode de vie en dehors de l'entraînement : éducation à la limitation des interactions sociales multiples et aux interactions sociales sans contact physique.
- Une pulvérisation de désinfectant sera réalisée sur les tapis et agrès entre chaque séance. La magnésie sera stockée en gestion individuelle. Les agrès et matériels seront nettoyés avec des lingettes désinfectantes.
- L'accès en tribune est interdit à toute personne.
- Le bureau ne pourra accueillir plus de 3 personnes, tout en respectant les distanciations.

Dans l'attente de vos remarques, nous comptons sur votre retour pour pouvoir réouvrir l'association et permettre au club d'assurer une reprise en toute sécurité.

D'autre part et pour assurer la pérennité du club, nous envisageons d'assurer les entraînements jusqu'à mi-juillet. Nous profiterons également de toute la période estivale (de mi-juillet à fin août) pour réaliser des stages destinés aux gymnastes compétitives pour lesquelles il est nécessaire de maintenir un rythme soutenu après les 3 mois sans entraînement.

Je vous prie de croire M. LECLERCQ en mes salutations distinguées

Fait à Haubourdin
Le 08/06/2020

Pierre FOURNIER
Président du Club Haubourdin Gym

